



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 22 NOVEMBRE 2017, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.**

Étaient présents :

Madame Louise Allie, 1<sup>re</sup> vice-présidente et conseillère de Belœil  
Monsieur Normand Angers, 2<sup>e</sup> vice-président et conseiller de McMasterville  
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller substitut de McMasterville  
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.  
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2017
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 30 septembre 2017
7. Soumission 2017–Anti-mousse -05–octroi de contrat
8. Assurances générales : renouvellement 2018
9. Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles
10. États des résultats techniques — septembre et octobre 2017
11. Rapport d'exploitation d'Aquatech – août et septembre 2017
12. Projet de biométhanisation – affectation pour financement
13. Contrat projet de biométhanisation 2013-03 Filtrum inc. — application de la clause pénalité pour retard (chapitre e art. 32)
14. Projet de biométhanisation – suivi
15. Enregistreur de débordement — suivi
16. Installation de débitmètre pour lecture en continu
17. Mise à jour des exigences des ouvrages de surverses
18. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2018
19. Nomination des officiers
20. Divers
21. Interventions de l'assistance
22. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Normand Angers, deuxième vice-président, ayant constaté à 19 heures 11 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

17-38

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Pierre Verret

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 20.1 Rapport d'exploitation d'Aquatech
- 20.2 Soumission 2017-DÉSHYDRATATION-06 — octroi de contrat
- 20.3 Visite des installations

**ADOPTÉE**

17-39

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

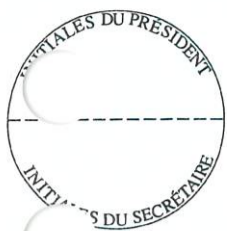
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2017 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

- 17-034 25-09-17 Courriel de MONSIEUR FRANÇOIS THERRIAULT, urbaniste, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les permis d'abattage pour les onze frênes atteints par l'agrile du frêne.
- 17-035 03-10-17 Courriel de MADAME DANIELLE DUCHESNE, adjointe administrative, RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2017.09.064 autorisant la signature de l'entente intermunicipale de fourniture de services d'un technicien en instrumentation et contrôle avec la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu.
- 17-036 19-10-17 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2017-359 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2018.
- 17-037 27-10-17 Lettre de MONSIEUR BERNARD DESCHAMPS, président-directeur général, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant notre renouvellement d'assurance pour 2018.
- 17-038 02-11-17 Lettre de MONSIEUR MANUEL GOMEZ SANCHEZ, chargé de projet, LES SERVICES EXP INC., nous exposant le calcul de pénalité de retard dans le cadre du projet de biométhanisation, soit 230 000 \$ à ce jour.
- 17-039 16-11-17 Courriel de MADAME LOUISE MESSIER, secrétaire, VILLE DE BELCEIL, nous transmettant la résolution numéro 2017-11-601 nommant monsieur Pierre Verret et madame Louise Allie pour siéger sur le conseil de la Régie et monsieur Marc Daignault à titre de substitut.

**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux  
de la Vallée du Richelieu**



No de résolution  
ou annotation

**17-40**

**POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 17-06, du chèque numéro 447 au chèque numéro 496 et du déboursé numéro 201700322 au déboursé numéro 201700399 et les déboursés numéros 201800001 et 201800002 pour un montant total de 539 845,05 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

**POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 SEPTEMBRE 2017**

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par l'administrateur, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2017 où les dépenses sont au montant de 1 934 187,57 \$ les revenus au montant de 3 175 360,67 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 1 241 173,10 \$.

**17-41**

**POINT 7. SOUMISSION 2017-ANTI-MOUSSE-05 – OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public sur le site SÉAO pour la fourniture de produit chimique anti-mousse selon trois (3) options, contrat de un, deux ou trois ans;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions a été réalisée le 15 novembre dernier;

**ATTENDU QUE** la Régie a reçu deux soumissions conformes soit celle d'Axchem Canada Ltée ainsi que celle de Produits Chimiques CCC Ltée;

**ATTENDU QUE** les soumissions reçues selon les trois options sont inférieures à l'estimation du coût par la Régie;

**ATTENDU LA** recommandation de l'exploitant pour l'octroi d'un contrat de deux (2) ans (option 2) au plus bas soumissionnaire conforme soit Produits Chimiques CCC Ltée;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil approuve la soumission de Produit Chimique CCC Ltée pour la fourniture d'anti-mousse selon l'option 2, contrat de deux (2) ans, au montant de 91 824,22 \$ taxes incluses;

**QUE** le président et l'administrateur soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

**ADOPTÉE**

**17-42**

**POINT 8. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUELEMENT 2018**

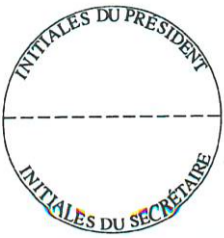
**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance;

**ATTENDU QUE** la prime d'assurances générales pour 2017 était de 58 559 \$ taxes incluses;

**ATTENDU QUE** la prime d'assurances générales pour 2018 a été établie à 61 787 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 5,5 % soit 3 228 \$ par rapport à 2017;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Pierre Verret  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

**ET RÉSOLU QUE** la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2018, à un coût de 61 787 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**Monsieur Jean-Pierre Brault se retire.**

17-43

**POINT 9. RÈGLEMENT SUR LES GARANTIES FINANCIÈRES EXIGIBLES POUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE VALORISATION DE MATIÈRES ORGANIQUES RÉSIDUELLES**

**ATTENDU QUE** la Régie est sur le point d'exploiter une installation de biométhanisation et de recevoir des boues de fosse septique provenant de l'extérieur des villes membres de la Régie;

**ATTENDU QUE** dans un tel cas, une garantie financière doit être constituée afin de garantir le respect de la loi sur la qualité de l'environnement pour ces intrants externes;

**ATTENDU QUE** selon ledit règlement, la garantie financière requise est de 52 500 \$ soit l'équivalent de 15 \$/tonnes d'intrant externe;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de déléguer l'administrateur pour la signature de ladite garantie et de tous autres documents requis;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

**ET RÉSOLU D'**autoriser l'administrateur à signer tous documents requis pour la fourniture d'une garantie financière afin que la RAEVR respecte le règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles.

**ADOPTÉE**

**Monsieur Jean-Pierre Brault reprend son siège.**

**POINT 10. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES - SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2017**

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de septembre et octobre 2017. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées.

**POINT 11. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH - AOÛT ET SEPTEMBRE 2017**

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation des mois d'août et septembre 2017, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

17-44

**POINT 12. PROJET DE BIOMÉTHANISATION - AFFECTATION POUR FINANCEMENT**

**ATTENDU QUE** le financement du projet de biométhanisation est prévu pour la séance régulière de janvier 2018;

**ATTENDU QU'**il y a actuellement une somme de 344 238 \$ en surplus non affecté;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Pierre Verret  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie



No de résolution  
ou annotation

17-45

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

**ET RÉSOLU QU'**un montant de 300 000 \$ du surplus libre soit affecté au financement du projet de biométhanisation.

**ADOPTÉE**

**Monsieur Jean-Pierre Brault se retire.**

**POINT 13. CONTRAT PROJET DE BIOMÉTHANISATION 2013-03 FILTRUM INC.  
— APPLICATION DE LA CLAUSE PÉNALITÉ POUR RETARD  
(CHAPITRE E art. 32)**

**ATTENDU LA** correspondance reçue par le consultant responsable de la surveillance des travaux relatif au projet de biométhanisation, démontrant le nombre de jours de retard de Filtrum inc. dans la mise en route du projet ainsi que du montant de la pénalité applicable;

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance et s'en déclare pleinement satisfait;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil approuve la méthode de calcul ainsi que le montant de la pénalité applicable au contrat de Filtrum inc. en ce qui concerne le contrat 2013-03, comme exposé à la lettre du consultant EXP inc. ci-jointe pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

**Monsieur Jean-Pierre Brault reprend son siège.**

**POINT 14. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI**

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil sur l'évolution du démarrage de la filière de traitement par biométhanisation.

**POINT 15. ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENT – SUIVI**

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil que l'installation des enregistreurs de débordement est maintenant complétée et que nous respectons la loi. Une formation sur le logiciel a eu lieu le 14 novembre dernier, quelques éléments de programmation restent à finaliser afin de rendre les statistiques disponibles plus facilement.

**POINT 16. INSTALLATION DE DÉBITMÈTRES POUR LA LECTURE EN CONTINU**

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil concernant l'avancement des travaux relatif à l'installation des débitmètres pour la lecture des débits d'eau usée en continu, et ce pour chaque ville membre. L'achat des équipements pour 5 des 8 points de suivi est en cours. Pour les trois (3) derniers points de mesures, il faut encore procéder à quelques vérifications avant de pouvoir procéder aux choix définitifs des instruments de relève les mieux adaptés à ces emplacements.

**POINT 17. MISE À JOUR DES EXIGENCES DES OUVRAGES DE SURVERSES**

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur sur les nouvelles exigences des ouvrages de surverses. L'application de ces nouvelles exigences est en suspens pour une période indéterminée par le MDDELCC.



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution  
ou annotation

17-46

### POINT 18. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2018

**ATTENDU QUE** les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le troisième mercredi tous les deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2018 :

- 17 janvier 2018
- 21 mars 2018
- 16 mai 2018
- 20 juin 2018
- 19 septembre 2018
- 21 novembre 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault

**ET RÉSOLU QUE** le calendrier des séances ordinaires 2018 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 19. NOMINATION DES OFFICIERS

17-47

#### 19.1 Président

**ATTENDU QUE** monsieur Gilles Plante a été nommé au poste de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 16 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** le mandat du président a pris fin lors des élections municipales;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la fin de l'an 2017 et pour la prochaine année

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault

**ET RÉSOLU DE** nommer monsieur Normand Angers à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, monsieur Normand Angers accepte la nomination et est élu au poste de président du 22 novembre 2017 au 31 décembre 2018.

**ADOPTÉE**

17-48

#### 19.2 Premier vice-président

**ATTENDU QUE** madame Louise Allie a été nommée au poste de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 16 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Pierre Verret  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Côté

**ET RÉSOLU DE** nommer madame Louise Allie à titre de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, madame Louise Allie accepte la nomination et est élue au poste de première vice-présidente du 22 novembre 2017 au 31 décembre 2018.

**ADOPTÉE**

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



No de résolution  
ou annotation

17-49

### 19.3 Deuxième vice-président

**ATTENDU QUE** monsieur Normand Angers a été nommé au poste de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 16 novembre 2016;

**ATTENDU QUE** la durée du mandat du deuxième vice-président est d'un (1) an;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année

#### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR** Monsieur Normand Angers

**ET RÉSOLU DE** nommer monsieur Jean-Pierre Brault à titre de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, monsieur Jean-Pierre Brault accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président du 22 novembre 2017 au 31 décembre 2018.

#### ADOPTÉE

### POINT 20. DIVERS

#### 20.1 Rapport d'exploitation d'Aquatech

Monsieur Pierre Verret demande à ce que le rapport d'exploitation d'Aquatech soit transmis en avisant qu'il est transmis à titre informatif afin d'éviter l'impression systématique du document.

#### 20.2 Soumission 2017-DÉSHYDRATATION-06 — octroi de contrat

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public sur le site SÉAO pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une unité de déshydratation des boues;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions a été réalisée le 21 novembre dernier;

**ATTENDU QUE** la Régie a reçu deux soumissions conformes;

**ATTENDU LE** rapport de notre exploitant recommandant le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Industries Fournier inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie

**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil approuve la soumission de Les Industries Fournier inc., au montant de 386 580,44 \$ pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une unité de déshydratation des boues, contrat 2017-Déshydratation-06;

**QUE** le président et l'administrateur soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

#### ADOPTÉE

#### 20.3 Visite des installations

L'administrateur propose une visite des installations, suivie d'un goûter, lors de la prochaine séance ordinaire le 17 janvier prochain dès 18 h.

### POINT 21. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

17-50



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution  
ou annotation

17-51

### POINT 22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Pierre Verret

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### ADOPTÉE

Il est 20 heures 23 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Normand Angers  
Président